

## Rapport du président AGA 2015

Notre dernière année a été marquée par deux événements majeurs dont, évidemment, la **construction et l'ouverture de l'aire d'exercice canin au parc Paul Pelletier et la décision de la Ville de Gatineau, suite à notre pétition, de ne pas interdire l'accès des chiens à la forêt Boucher**. Dans le premier cas, le protocole d'entente de l'AEC a été dûment signé par les parties (le CCA et la Ville de Gatineau), le 24 avril 2015. Vous pouvez consulter ce document en ligne sur notre site Web à la rubrique « Nouvelles »; nous avons également des copies de ce document disponibles à notre table d'accueil.

D'autres événements heureux et non moins importants se sont produits depuis juin dernier. Je pense en particulier au souhait exprimé par M. Adrian Corbo, président de la FFB, concernant une **collaboration entre le CCA et son organisme**. Nous sommes également encouragés par la popularité sans cesse grandissante du Club. Nous comptons presque **800 membres humains et plus de 900 membres canins. À cet effet, nous sommes parmi les associations de propriétaires de chiens les plus importantes du Québec**.

Sans frais d'adhésion, notre organisme doit financer ses opérations par des collectes de fonds qui consistent essentiellement en nos BBQ biannuels, en subventions provenant des budgets discrétionnaires des conseillers et en contributions de nos partenaires commerciaux. Je souligne dans ce dernier cas, **l'aide particulièrement importante que nous recevons de l'entreprise Pitou Minou et Compagnons**. En plus de sa contribution forfaitaire comme partenaire du Club, cette entreprise a choisi de verser les dons recueillis lors de ses cliniques mensuelles de coupe de griffes à Aylmer à notre organisme en plus de fournir gratuitement aux usagers des parcs Paul-Pelletier et Jardins-Lavigne des sacs pour excréments.

Aussi, je souhaiterais rappeler deux des motifs de notre constitution, qui sont d'assurer la gestion d'une aire d'exercice canin et de sensibiliser les propriétaires de chiens aux règles d'hygiène et de sécurité. Ces motifs sont essentiels, non seulement à la crédibilité de notre association, mais aussi à la **survie de nos parcs**. Les efforts de nos bénévoles, tout autant que ceux de tous les usagers de nos parcs, font en sorte que les milieux dans lesquels nos chiens s'exercent sont propres et accueillants. Nous avons retenu les services de l'entreprise Entretien Desjardins pour la tonte du gazon au parc Paul-Pelletier, le CCA veille régulièrement à l'inspection des lieux et aux réparations mineures des installations. Au parc J.-L. nous avons augmenté le nombre de poubelles autour du bassin et installé des supports plus permanents pour certaines d'entre elles. Grâce aux contributions de tous et au travail de nos bénévoles nous avons construit une dalle de béton sur laquelle nous installerons deux bancs de parc. Ces travaux et acquisition de mobilier nous ont occasionné des dépenses de près de 3 000 \$.

Je ne peux malheureusement passer sous silence les actes de vandalisme qui accompagnent le printemps et l'été et qui mettent en péril nos installations. Nous l'avons officiellement signalé au service de surveillance des parcs de la Ville ainsi qu'à son service de police espérant que leurs interventions améliorent les choses. Nous invitons également tous les usagers de nos parcs à nous communiquer toute information susceptible d'identifier ces malfaiteurs.

À titre d'activités ou projets à venir nous espérons offrir à nos membres et à tous les usagers des parcs Paul-Pelletier et Jardins-Lavigne des ateliers sur le comportement canin. Ceux-ci seront offerts dans les parcs aux moments d'affluence optimale. Aussi, nous pourrions organiser des rassemblements thématiques en fonction des races. Par exemple, une journée Labrador, Border Colley, Épagneul, etc. Nous envisageons également d'offrir certains dimanches des cantines ayant au menu du café, des boissons gazeuses et des pâtisseries. Il va sans dire que la réalisation de ces activités est conditionnelle à la participation de bénévoles.

Je termine en soulignant l'importance de toujours garder en tête que la solidarité entre propriétaires de chiens est le moyen le plus efficace d'amener les instances publiques à répondre à nos requêtes et à offrir à nos fidèles compagnons une place, depuis longtemps négligée, dans notre milieu urbain.

Merci à tous ceux et celles qui participent de près ou de loin à l'accomplissement de notre mission,

André Lemay, Président

Club canin Aylmer